

Thématique de l'action :

FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS

Mise en place de permanences de soutien psychologique

Objectifs :

- Permettre d'accéder à un soutien psychothérapeutique immédiat et pour un court terme aux personnes éloignées culturellement, socialement ou économiquement de cette démarche et qui en expriment le besoin.
- Destigmatiser la souffrance psychique et la maladie mentale en facilitant l'accès aux soins et en diffusant la communication sur cette action.
- Renforcer le travail partenarial.

Territoire de l'action

Commune de Suresnes

Public cible :

Tous les habitants de la Ville de Suresnes, adultes et enfants (enfants accompagnés des parents) et leur demande.

Structures porteuses et/ou impliquées :

- Service Prévention en santé publique et soutien aux Habitants
 - Centre Médical Municipal R. Burgos

Financeurs :

Pas de financement

Coût du projet :

Les coûts sont liés à la mise à disposition des locaux et à la communication (Affiches, flyers, articles dans le Suresnes Magazine). Ils sont intégrés au budget du service prévention

Personne à contacter pour plus d'informations :

Jennifer KRIEF
jkrief@ville-suresnes.fr;

• Etat des lieux :

Réflexions menées dans le cadre du groupe de travail « Accès aux droits et aux soins » du CLSM. Constats partagés de l'augmentation des délais pour un entretien au CMP adulte, et de la difficulté d'accès à des consultations de psychologue en libéral (coût moyen de 60 euros/séance). Une psychologue libérale de la Ville a proposé de monter une antenne de l'association « Les Psys du Cœur ».

• Etapas du projet :

- Concertation entre la Ville et les membres du CLSM
- Recrutement des bénévoles et constitution d'une équipe d'accueillants et de psychologues
- Convention de partenariat entre la Ville et l'association
- Communication auprès des partenaires et des Suresnois

• Action(s) qui en découle(nt) :

Une équipe d'accueillants et de thérapeutes, membres de cette association, propose ainsi des séances de soutien thérapeutique au cours d'une permanence hebdomadaire au Centre Médical Municipal R. Burgos. Selon l'éthique et le règlement intérieur de l'association, les personnes sont reçues sans conditions, sans rendez-vous, de façon anonyme et confidentielle, pour une ou plusieurs séances.

Les personnes peuvent, si elles le souhaitent, participer financièrement aux frais.

L'équipe des accueillants et des thérapeutes intervient bénévolement. Elle est dûment formée et préparée à cette situation et participe régulièrement à une supervision collective. A l'issue des entretiens, des appuis complémentaires peuvent être proposés aux personnes reçues en les orientant vers d'autres structures publiques ou associatives du champ médico-psycho-social, éducatif et économique.

Thématique de l'action :

FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS

Mise en place de permanences de soutien psychologique

Territoire de l'action

Commune de Suresnes

Public cible :

Tous les habitants de la Ville de Suresnes, adultes et enfants (enfants accompagnés des parents) et leur demande.

Structures porteuses et/ou impliquées :

- Service Prévention en santé publique et soutien aux Habitants
- Centre Médical Municipal R. Burgos

Financeurs :

Pas de financement

Coût du projet :

Les coûts sont liés à la mise à disposition des locaux et à la communication (Affiches, flyers, articles dans le Suresnes Magazine). Ils sont intégrés au budget du service prévention

Personne à contacter pour plus

d'informations :

Jennifer KRIEF
jkrief@ville-suresnes.fr;

Résultats :

- En 2016 : lancement des permanences : 18 permanences, 21 personnes ont été accueillies lors de 31 entretiens. La fréquentation était essentiellement féminine, avec 17 femmes pour seulement 4 hommes (dont 1 enfant). La répartition par âge montre que les actifs sont les plus présents, avec cependant quelques jeunes de moins de 25 ans (aucun adolescent mais 1 enfant de 12 ans), et quelques personnes de plus de 65 ans.

Les motifs de consultation peuvent se regrouper en deux grandes catégories : états anxieux (stress, burnout,..) et états dépressifs (deuil, isolement). Une famille a été reçue (triade mère/père/enfant) pour un accompagnement face à une maladie grave de la mère. Aucun cas n'a nécessité une orientation vers un suivi psychiatrique.

- En 2017 :

42 permanences, 178 visites (60% de femmes). 150 séances de soutien psychologique dont 143 individuelles et 7 familiales. La tranche d'âge se situe dans les personnes actives, entre 25 et 60 ans. Deux personnes ont nécessité un suivi psychiatrique et ont été réorientées.

90% des personnes rencontrées venaient de Suresnes.

Dans les motifs de consultations plusieurs problématiques apparaissent :

- Dépression – deuil
- Conflit familiaux, divorce
- Stress lié au travail
- Confiance en soi – estime de soi
- Solitude, isolement
- Addiction – alcool
- Maladie grave
- Harcèlement psychologique, abus

Perspectives :

Poursuite des permanences

Développement des liens entre les thérapeutes et les partenaires locaux